



3 Rue du Vieux Blagnac
31700 Blagnac

Tel : 06.24.75.63.25 - E-mail : gestion@fleurdelimmo.com

PIECES A FOURNIR

Pour la location de votre bien immobilier :

- La carte d'identité de chacun des propriétaires
- Le RIB de chacun des propriétaires
- Le titre de propriété (état civil, descriptif du bien, servitudes)
- Le détail des charges
- L'avis d'imposition de la taxe foncière
- Les clefs du bien et de ses annexes (cave, boîte aux lettres, ...)
- Contrat(s) d'entretien(s) et de garantie(s) en cours
- Le nom du dernier occupant
- Votre assurance propriétaire non occupant

DIAGNOSTICS LOCATIFS 2018 :

- Etat des risques naturels et technologiques à chaque changement de locataire.**
- Diagnostic de Performance énergétique** : Tous les locaux chauffés **Validité des documents** : 10 ans
- Attestation de surface Loi Boutin** : Tous les biens mis en location **Validité des documents** : illimité
- Diagnostics Amiante parties privatives** : Tous les biens mis en location construits avant 1997
Validité des documents : illimité si pas d'amiante - 1 an si présence d'amiante
- Diagnostics Plomb** : Tous les biens mis en location construits avant 1949
Validité des documents : illimité si pas de plomb - 6 ans si présence de plomb
- Diagnostic Gaz** : Tous les biens mis en location ayant une installation de plus de 15 ans
Validité des documents : 6 ans
- Diagnostic Electricité** : Tous les biens mis en location ayant une installation de plus de 15 ans
Validité des documents : 6 ans

Tous ces documents peuvent être reproduits immédiatement et sans frais dans nos bureaux.